CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

CONCRÉTISATION DES ENGAGEMENTS DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Inauguration du siège du Haut conseil de la diaspora

Page 07



72ÈME ANNIVERSAIRE DU 1ER NOVEMBRE 1954



TEBBOUNE REÇOIT LES VŒUX DE SOUVERAINS ET DE PRÉSIDENTS

Page 08

SÉCURITÉ HYDRIQUE



L'eau, nouvel enjeu de souveraineté nationale

Page 06



NORMALISATION AVEC L'ENTITÉ SIONISTE

«Qu'a donc gagné le Maroc ?»

Page 07

N° 3738 Mardi 03 Novembre 2026 | ISSN 2335-1411 / www.capdz.dz | Prix 20 DA

ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE À ORAN

Près de 130 listes en lice, les communes installent les panneaux électoraux

La campagne électorale des élections locales du 28 novembre prend progressivement forme à Oran. Les communes de la wilaya ont entamé l'installation des panneaux d'affichage destinés aux candidats aux Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), avec des espaces répartis en fonction du nombre de listes engagées dans chaque circonscription.

H. Nassira

Près de 130 listes ont été retenues à l'échelle de la wilaya, tandis que huit emplacements sont réservés aux candidatures à l'APW.

Sur le terrain électoral, huit formations politiques se disputent les sièges des assemblées locales. Le FLN est présent dans les 26 communes de la wilaya, suivi du RND et du Front El Moustakbal, qui investissent chacun 24 communes. Le parti Sawt Echaâb participe dans 15 communes, Taj dans huit, tandis que le MSP et le Mouvement El Bina présentent des listes dans plusieurs localités. Le Mouvement Ennahda, pour sa part, limite sa participation à la commune de Bethioua.

Une campagne axée sur la mobilisation électorale

Les partis ont déjà arrêté leurs plans d'action pour la campagne, prévue du 5 au 24 novembre 2026. Le dispositif repose sur une présence de proximité dans l'ensemble des communes, en coordination avec les bureaux locaux et les directions de campagne récemment installées. Le lancement de cette échéance électorale sera également placé sous le signe de la mémoire nationale, en coïncidant avec la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre. Des haltes de recueillement à la mémoire des martyrs, accompagnées de la récitation de la Fatiha, sont ainsi prévues dans les programmes des formations politiques. Au-delà des propositions de développement adaptées aux réalités de chaque territoire, les candidats auront surtout à relever un défi majeur : mobiliser les électeurs et les convaincre de se rendre aux urnes. La participation citoyenne constitue, pour les partis, un enjeu central de cette consultation, présentée comme un moyen de faire remonter les préoccupations de la population



et de contribuer à l'amélioration du cadre de vie.

Des règles strictes pour encadrer la propagande

Les formations en lice ont été rappelées aux dispositions de la loi organique relative au régime électoral, notamment les articles 73 à 86 de l'ordonnance n° 21-101 du 10 mars 2021, modifiée et complétée.Le texte interdit toute propagande en dehors de la période légale, les discours haineux, les pratiques discriminatoires ainsi que l'utilisation des langues étrangères durant la campagne. Il proscrit également l'exploitation des biens et moyens des organismes publics ou privés à des fins électorales, l'utilisation des mosquées et des établissements publics, ainsi que tout usage abusif des symboles de l'État. La généralisation des panneaux officiels dans la wilaya d'Oran vise à garantir l'égalité entre les listes. L'affichage doit impérativement se limiter aux espaces réservés, répartis équitablement entre les candidats. Tout affichage sauvage ou procédé publicitaire non autorisé est interdit.

SAWT ECHAÂB

La mobilisation électorale prend forme à Oran



Habib Benaouda

Le parti Sawt Echaâb à Oran passe à la vitesse supérieure dans ses préparatifs en prévision des élections locales du 28 novembre prochain. La formation politique a engagé la mise en place de son dispositif organisationnel et procédé à la désignation des responsables chargés de conduire la campagne électorale, avec pour objectif de coordonner les activités de ses structures et de mobiliser ses militants à travers les communes de la wilaya.

Dans cette perspective, le bureau de wilaya, sous la conduite de son coordinateur, a officiellement annoncé sa disponibilité à prendre part à cette échéance électorale. Une première étape a été franchie avec la désignation de Me Hamza Ghermoul à la tête de la campagne électorale du parti à Oran. Cette nomination s'inscrit dans le cadre de la structuration de l'équipe chargée de piloter les activités de terrain et d'assurer la coordination entre les différentes instances locales de la formation politique.

La proximité au cœur de la campagne

En étroite coordination avec la direction de wilaya et les représentants du parti dans les communes, le nouveau responsable aura pour mission de superviser l'élaboration du programme de campagne, de définir le calendrier des sorties sur le terrain, des rencontres de proximité et des rassemblements électoraux. Il devra également veiller à l'organisation des actions de communication avec les citoyens et à la présentation des propositions du parti en matière de gestion des collectivités locales. Âgé de 34 ans, Me Hamza Ghermoul est titulaire de deux diplômes de master, en droit médical et en droit pénal et sciences criminelles. Son parcours universitaire et professionnel, conjugué à son expérience des différentes étapes du processus électoral, lui a permis d'acquérir une connaissance des mécanismes juridiques et des procédures organisationnelles encadrant les échéances électorales. La prochaine phase des préparatifs sera consacrée à la répartition des tâches entre les membres de l'équipe de campagne, ainsi qu'à la mise en place des mécanismes de coordination avec les candidats et les représentants du parti à travers les communes. L'objectif est de garantir une organisation cohérente des activités électorales et un suivi régulier de leur déroulement, dans le respect du cadre légal et réglementaire. Au-delà de l'aspect organisationnel, le parti entend faire du contact direct avec les citoyens l'un des principaux axes de sa campagne. Les préoccupations quotidiennes des populations, les enjeux du développement local et les questions liées à la gestion des communes et de la wilaya devraient ainsi occuper une place importante dans les échanges avec les électeurs. À Oran, Sawt Echaâb poursuit donc la mise en place de son dispositif en prévision du scrutin du 28 novembre, avec la désignation de son responsable de campagne et la répartition des premières missions, en attendant le lancement des activités sur le terrain et la présentation de son programme électoral.

TAJ

Une direction de campagne installée pour les locales

H. N



Le parti Tajamou Amel El Djazaïr (TAJ) a procédé, lundi, à l'installation de sa direction de campagne électorale, appelée à assurer l'encadrement et la coordination des activités durant cette échéance, prévue du 5 au 24 novembre prochain.

La direction est présidée par Saïd Kacha, ancien sénateur et membre du Conseil national du parti ainsi que du bureau de wilaya, assisté des autres membres de la structure.

Dans une déclaration à CapDz, Saïd Kacha, chargé du bureau de cette direction au sein du TAJ, a fait savoir que le parti mise sur la concertation et la coordination entre ses différentes instances pour assurer le bon déroulement de la campagne des listes engagées dans la course électorale. Il a souligné que les dernières dispositions organisationnelles sont en cours de finalisation afin d'aborder le début de la campagne, jeudi prochain, dans les meilleures conditions.

Notre interlocuteur a également exprimé sa satisfaction quant à la participation du TAJ aux prochaines élections locales, avec des listes présentées dans huit communes et à l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Cette participation intervient après l'achèvement de l'opération de remplacement des candidats dont les dossiers ont été rejetés.

Le parti sera ainsi présent dans huit communes, contre trois seulement lors du précédent scrutin de 2021. Il s'agit de Bir El Djir, Sidi Chahmi, Hassi Bounif, Arzew, Mers El Hadjadj, Gdyel, Aïn El Kerma et Boufatis. En revanche, le TAJ ne sera pas représenté dans la commune d'Oran, qui compte le plus important corps électoral de la wilaya.

Dans le cadre de ces préparatifs, le bureau de wilaya, sis au quartier El Haï El Djamil, a abrité, lundi, une réunion de coordination ayant regroupé l'ensemble des candidats. Cette rencontre a été consacrée à l'examen des dispositions liées au lancement de la campagne et à la coordination des efforts sur le terrain.

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89

www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies et illustrations ou tout autre document adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ÉVÉNEMENT CONTINENTAL DU 16 AU 20 NOVEMBRE

Olympiades africaines des métiers : Oran accélère la cadence des préparatifs



Meriem B

À moins de deux semaines de ce rendez-vous continental, le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a réuni les responsables locaux et les secteurs concernés pour passer en revue le dispositif organisationnel et logistique devant accompagner cette manifestation. Le compte à rebours est désormais lancé à Oran pour les Olympiades africaines des métiers, prévues du 16 au 20 novembre prochain. À mesure que l'échéance approche, les préparatifs s'intensifient pour assurer à cette manifestation continentale les conditions d'organisation et d'accueil qu'exige son envergure. C'est dans cette perspective que le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a présidé, lundi, une réunion de coordination consacrée à l'examen des dispositions à mettre en place. La rencontre a regroupé le secrétaire général par intérim de la wilaya, les chefs de daïra, les présidents des APC d'Oran et de Bir El Djir, les directeurs de l'exécutif concernés ainsi que les responsables des établissements publics de wilaya. L'objectif était de faire le point sur les différents aspects de la préparation et de s'assurer de la mobilisation effective des intervenants appelés à contribuer à la réussite de cet événement. Au cours de cette réunion, l'accent a été mis sur les volets organisationnels et logistiques, qui nécessitent une coordination étroite entre les différentes structures impliquées. Le wali a ainsi appelé à une préparation minutieuse et à la mobilisation de tous les moyens nécessaires, en insistant sur l'impératif de réunir les conditions optimales pour le bon déroulement de cette compétition africaine.

Un nouveau rendez-vous après l'édition précédente

Pour Oran, cette manifestation constitue également un nouveau test organisationnel, dans le prolongement de l'expérience acquise l'année dernière, lorsque la wilaya avait déjà accueilli les Olympiades des métiers. Cette continuité offre l'occasion de capitaliser sur les acquis de la précédente édition et de consolider les capacités locales en matière d'organisation de grands rendez-vous professionnels. Au-delà de la compétition elle-même, l'enjeu est de permettre à Oran de confirmer son aptitude à accueillir des manifestations à dimension continentale, en assurant une coordination sans faille entre les différents secteurs mobilisés. Les instructions données par le wali s'inscrivent dans cette démarche, avec pour mot d'ordre une préparation à la hauteur de l'événement et une mobilisation soutenue jusqu'à son ouverture, le 16 novembre prochain.

FORMATION PROFESSIONNELLE À ORAN

Sanaâ 2 élargit son offre à huit métiers et cible de nouveaux publics

Fatima Benyekhlef

Plus de 7 700 personnes se sont inscrites à Oran pour cette deuxième édition du programme national « Sanaâ », qui renforce son dispositif avec deux spécialités supplémentaires destinées aux femmes. À la clé, des formations courtes et essentiellement pratiques pour faciliter l'acquisition de compétences professionnelles et ouvrir des perspectives d'insertion.

L'apprentissage des métiers manuels gagne du terrain à Oran. La deuxième édition du programme national « Sanaâ », lancée lundi, enregistre déjà un engouement notable avec plus de 7 700 inscrits à l'échelle de la wilaya. Cette nouvelle session se distingue notamment par l'élargissement de son offre de formation, avec l'introduction de deux spécialités supplémentaires : la couture et la pâtisserie traditionnelle, destinées au public féminin. Cette extension vient compléter les six métiers proposés lors de la première édition, à savoir la peinture, la soudure, l'électricité du bâtiment, la plâtrerie en BA13, la plomberie et le froid. Une diversification qui traduit la volonté d'adapter les parcours proposés aux différents profils des demandeurs de formation et de multiplier les possibilités d'acquisition d'un savoir-faire directement exploitable.

Des ateliers au plus près des besoins

Sur le terrain, le déploiement du programme a déjà permis d'engager plusieurs sessions. Le CFPA Chahid Zoubid Boudjemaa d'Oran accueille ainsi plus de 440 stagiaires dans la spécialité peinture. Parallèlement, 274 autres bénéficiaires ont entamé une formation en soudure au niveau des établissements d'Oued Tlélat, d'Aïn El Turck, d'El Mohgoun, de Gdyel et de Boutlélis. Pour Belarbi Sid Ahmed, chargé de la gestion des affaires administratives à la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels d'Oran, l'objectif est de donner aux jeunes et aux demandeurs de formation, toutes catégories confondues, la possibilité d'acquérir les connaissances fondamentales dans plusieurs domaines professionnels. Il présente cette deuxième édition comme une réponse rapide aux attentes exprimées par les personnes souhaitant accéder à une formation, y compris celles qui n'ont pas eu auparavant l'occasion d'intégrer un parcours d'apprentissage. Le bilan de la première expérience semble conforter cette démarche. Près de 7 000 personnes avaient bénéficié de formations dans six spécialités lors de la précédente édition.

90 heures pour acquérir les premiers gestes du métier

Ouvert à partir de 15 ans, sans aucune limite d'âge supérieure, le programme mise sur des cycles de formation de 90 heures, accordant une place prépondérante aux exercices pratiques. L'encadrement est assuré directement par des spécialistes, avec une pédagogie axée sur la manipulation, l'apprentissage des gestes professionnels et leur mise en application. Autre particularité du dispositif : la souplesse des horaires. Les séances sont organisées selon des calendriers arrêtés par les directions de wilaya, en fonction des disponibilités des bénéficiaires. Elles peuvent ainsi se dérouler en fin d'après-midi, de 16h à 19h, ou durant les journées du vendredi et du samedi. À travers cette formule condensée, « Sanaâ 2 » entend faire de la formation professionnelle un levier accessible au plus grand nombre, en permettant aux bénéficiaires de disposer d'un premier socle de compétences susceptible de favoriser leur insertion dans le monde du travail ou de servir de point de départ à la réalisation de projets personnels.

PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT

Les brigades du commerce multiplient les contrôles

S Hadjar

La surveillance du marché se poursuit à travers la wilaya d'Oran. Dimanche 1er novembre, les brigades de contrôle relevant des inspections territoriales du commerce d'Oran-Centre, de Bir El Djir, d'Arzew et d'Aïn El Turck ont investi le terrain à la faveur d'opérations de contrôle ciblant les commerces de détail de fruits et légumes et de produits alimentaires. Au cœur de ces interventions, un double impératif : s'assurer de la disponibilité des produits de large consommation et vérifier la réalité des prix affichés et pratiqués à la vente. Les agents ont ainsi procédé à des inspections auprès des commerçants afin de s'enquérir de la situation de l'approvisionnement et de relever les éventuels écarts entre les prix annoncés et ceux effectivement appliqués. Les contrôles ont également porté sur les conditions d'exposition et de présentation des marchandises, ainsi que sur le respect des règles régissant l'exercice de l'activité commerciale. Une démarche qui vise à prévenir les pratiques susceptibles de porter atteinte aux intérêts des consommateurs et à veiller à la transparence des transactions.

Une présence renforcée sur le terrain

Menées simultanément dans plusieurs secteurs de la wilaya, ces sorties traduisent la volonté des services du commerce de maintenir une vigilance accrue sur les circuits de distribution et les marchés de proximité. La disponibilité des denrées alimentaires et la maîtrise des prix demeurent, en effet, des préoccupations majeures, dans un contexte où la préservation du pouvoir d'achat impose un suivi permanent des pratiques commerciales. À travers ce dispositif de contrôle, la direction du commerce entend conjuguer surveillance de l'approvisionnement, encadrement des pratiques de vente et protection des consommateurs. La multiplication de ces interventions sur le terrain doit ainsi permettre de détecter les éventuels manquements à la réglementation et de contribuer à un fonctionnement plus transparent du marché local.

HACKATHON NATIONAL SUR LE VOLONTARIAT

L'ODEJ Oran peaufine les préparatifs des sélections régionales

Sarah M

À deux jours du coup d'envoi des sélections régionales qualificatives au Hackathon national de la jeunesse, consacré à la conception de solutions innovantes dans le domaine du volontariat, Oran accélère les préparatifs pour assurer le bon déroulement de cette manifestation, prévue les 4 et 5 novembre prochains.

Une réunion de coordination s'est tenue à cet effet à la maison de jeunes Souidi Ahmed, en présence de la directrice de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) de la wilaya, des inspecteurs de la jeunesse et de plusieurs cadres du secteur. Cette rencontre a permis de passer en revue les dispositions organisationnelles et logistiques nécessaires à l'accueil des participants et à la conduite des différentes étapes des sélections. Les échanges ont également porté sur la répartition des missions entre les différents intervenants et le renforcement de la coordination afin de garantir une organisation optimale de cette compétition dédiée à l'innovation et à l'engagement citoyen.

Au-delà de son volet compétitif, ce rendez-vous entend offrir aux jeunes un espace d'expression et de créativité pour concevoir des idées et des mécanismes novateurs susceptibles de dynamiser l'action bénévole. L'initiative vise ainsi à encourager l'esprit d'initiative, à valoriser les compétences des jeunes et à ancrer davantage la culture du volontariat et de la participation communautaire. La wilaya d'Oran s'apprête ainsi à accueillir une étape régionale qui mise sur l'intelligence collective de la jeunesse pour renouveler les pratiques du bénévolat et donner une dimension plus innovante à l'engagement associatif et citoyen.

CAP DZ QUOTIDIEN D'INFORMATION

ENTREPRENEURIAT

Le modèle allemand au cœur des échanges universitaires



I. Yacine

Le développement des mécanismes permettant de transformer les idées et les résultats de la recherche scientifique en entreprises viables, ainsi que le renforcement de l'accompagnement des étudiants porteurs de projets innovants, ont constitué les principaux axes de la participation de l'incubateur de l'université Mustapha Stambouli de Mascara à une visite de travail en Allemagne. Cette mission s'inscrit dans le programme « WIN'CUB », piloté par l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), qui a retenu l'incubateur de Mascara aux côtés de trois autres structures universitaires.

La délégation regroupait des représentants des incubateurs de Mascara, de l'université des sciences et de la technologie d'Oran, de l'École supérieure de cybersécurité de Sidi Abdellah et de l'Université des sciences et de la technologie Houari Boumediene de Bab Ezzouar, ainsi que des membres de la GIZ, des représentants du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, et des responsables de jeunes entreprises et de sociétés en phase d'accélération.

Le programme a donné lieu à plusieurs rencontres professionnelles et visites de terrain à Munich, Augsbourg et Nuremberg. Les participants ont pu découvrir les mécanismes de coopération entre la recherche scientifique et le monde économique, ainsi que les dispositifs d'accompagnement des projets dès leurs premières étapes. Parmi les structures visitées figurent Unternehmer-TUM, le centre d'innovation et d'entrepreneuriat de l'Université technique de Munich, les TUM Venture Labs, Gate – Garching, WERK1, l'Université technique d'Augsbourg (THA Augsburg), Bayern International, la plateforme BayStartUP et, à Nuremberg, le centre ZOLLHOF.

Ces visites ont permis de prendre connaissance de différentes méthodes de gestion des incubateurs, d'accélération des entreprises et de valorisation des idées innovantes.

Une attention particulière a été accordée aux mécanismes de coopération entre les universités, les centres d'innovation et les acteurs économiques, notamment pour rapprocher les résultats de la recherche des besoins du marché.

La participation de l'incubateur de Mascara s'inscrit dans la démarche de l'établissement visant à développer ses dispositifs d'incubation et d'accompagnement, tout en tirant profit des expériences internationales. L'objectif est de renforcer la prise en charge des étudiants porteurs de projets, depuis la conception de leurs idées jusqu'à leur concrétisation sous forme de start-up capables de proposer des produits et des solutions répondant aux exigences du marché.

CADRE DE VIE

Les entrées de la ville font peau neuve

I. Y

Les entrées de Mascara et ses principaux axes routiers font l'objet de travaux d'aménagement destinés à rénover plusieurs espaces fréquentés quotidiennement par les automobilistes, les citoyens et les voyageurs. L'intervention porte notamment sur l'amélioration des abords, le réaménagement de certaines surfaces et l'utilisation de matériaux adaptés aux contraintes de circulation.

Les opérations concernent les accès en direction des wilayas d'Oran et d'Alger, la gare routière ainsi que plusieurs carrefours giratoires. Les premiers changements sont désormais visibles et ont été favorablement accueillis par plusieurs habitants, qui y voient une amélioration du paysage urbain.

Ces projets bénéficient d'une attention particulière du wali de Mascara, Fouad Aïssi, qui accorde une importance soutenue à la modernisation des entrées et des façades urbaines.

Ses déplacements répétés sur les chantiers lui permettent de s'enquérir de l'avancement des travaux et de la qualité des interventions. À ces occasions, le wali a insisté sur l'accélération du rythme des travaux, la mobilisation des moyens nécessaires ainsi que le respect des normes techniques et des délais impartis.

La gare routière au cœur de la rénovation

Les aménagements extérieurs de la gare routière figurent parmi les principales opérations engagées. Ce site constitue un point de passage important pour les voyageurs et les transporteurs.

Les travaux portent sur la réorganisation de ses abords, parallèlement au projet de réhabilitation et de modernisation de l'infrastructure, dont le chantier est arrivé à ses dernières étapes.

L'intervention vise à améliorer l'état général de la gare et de son environnement immédiat, jusque-là fortement dégradés, en offrant un espace mieux organisé et plus adapté à l'accueil des voyageurs.

L'achèvement du projet devrait ainsi contribuer à améliorer les conditions d'accueil et la qualité des prestations offertes aux utilisateurs du transport terrestre.

Les entrées et les carrefours concernés

Sur le réseau routier, les travaux concernent notamment le carrefour giratoire sud, en direction des communes de Froha et de Tizi, ainsi que celui situé sur la route de Tighennif. Ces interventions visent à mieux organiser la circulation automobile et à faciliter les déplacements sur des axes reliant la ville à son environnement immédiat.

Les accès de Mascara en direction d'Oran et d'Alger font également partie du programme. Ces deux entrées, qui concentrent les flux de véhicules, ont atteint les dernières phases de réalisation. Leur réaménagement doit contribuer à améliorer l'aspect de ces espaces et à renforcer la cohérence de l'ensemble urbain.

De nouvelles études pour développer le réseau routier

En parallèle des chantiers en cours, plusieurs études portent sur le développement des axes nationaux autour de la ville.

Elles concernent notamment le dédoublement et l'élargissement de la RN 6 en direction de la commune de Hacine, sur cinq kilomètres, ainsi que le dédoublement de cette même route vers Froha, sur 6,5 kilomètres.

Le programme comprend également le dédoublement de la RN 7 en direction d'Aïn Fares, l'aménagement des carrefours giratoires à Sig et Mohammadia, ainsi que la réalisation d'une place publique centrale à Mohammadia. Ces projets tiennent compte des exigences techniques, esthétiques et de circulation.



Le pavé, entre résistance et facilité d'entretien

Le choix des matériaux constitue un autre aspect important de ces opérations. Sofiane Fliti, spécialiste du bâtiment de Mascara, souligne les avantages du pavé destiné aux aménagements extérieurs, notamment sa robustesse et sa capacité à résister aux charges lourdes. Il explique également que les éléments endommagés peuvent être retirés et remplacés individuellement en cas de fissures, de mouvements du sol ou de travaux sur les réseaux souterrains, sans devoir démolir l'ensemble de la surface aménagée. Selon lui, ce revêtement facilite l'infiltration des eaux pluviales, limitant ainsi les accumulations d'eau et le ruissellement. Sa meilleure adhérence réduit par ailleurs les risques de glissade par temps humide. Le spécialiste relève enfin sa bonne tenue dans le temps, sous réserve d'une mise en œuvre conforme aux exigences techniques.

Des changements appréciés par les habitants

Sur le terrain, les transformations engagées commencent à retenir l'attention des usagers des principaux axes. Plusieurs habitants ont exprimé leur appréciation des changements observés sur les entrées et les espaces concernés par les travaux. Le renouvellement de ces sites apporte une dimension esthétique supplémentaire à la ville, tout en accompagnant l'amélioration des conditions de circulation. Les effets durables de ces opérations dépendront toutefois de la qualité de leur réalisation et de l'entretien des aménagements après leur mise en service. À travers les chantiers en cours et les études envisagées, Mascara engage ainsi plusieurs opérations qui associent rénovation du paysage urbain, amélioration des espaces d'accueil et développement du réseau routier. Une évolution qui concerne aussi bien l'image de la ville que les déplacements quotidiens de ses habitants.

CARAVANES MÉDICALES BÉNÉVOLES

La 6e édition lancée vers les Hauts-Plateaux et le Grand Sud

S.R

Sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la 6e édition des caravanes médicales bénévoles vers les régions des Hauts-Plateaux et du Grand Sud a été lancée lundi à Alger. La cérémonie a été présidée par le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudene, accompagné du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui.

Portée par le Réseau algérien des jeunes, en coordination avec le ministère de la Santé et avec l'appui d'entreprises publiques et privées, cette opération entend rapprocher les soins des populations des zones enclavées et renforcer la couverture sanitaire dans les régions les plus éloignées.

Clinique mobile, ambulances et dizaines de médecins et de chefs de services médicaux sont mobilisés pour assurer consultations, dépistages et soins de proximité.

Les caravanes parcourront plusieurs wilayas des Hauts-Plateaux et du Sud jusqu'en janvier 2027, pour répondre aux besoins sanitaires des habitants, en particulier des personnes âgées et des familles à faibles revenus.

Cette édition prolonge les précédentes, qui ont permis de toucher un large public là où l'accès aux structures de santé demeure limité.

Les organisateurs mettent en avant l'engagement des jeunes bénévoles et des professionnels de santé, qui font de ces caravanes un complément aux services hospitaliers existants.

EL TARF

2 473 quintaux de liège produits en 2026

K.M

La campagne de récolte du liège 2026 a permis à la wilaya d'El Tarf de produire 2 473 quintaux, a indiqué lundi le conservateur des forêts, Abdelaziz Belahdji. Cette production provient de 945 hectares répartis entre les communes d'El Kala, Hammam Beni Salah, Bouhadjar, Raml Souk, Oued Zitoun, Zitouna et Bougous.

L'opération, lancée fin mai, a été confiée à l'Entreprise régionale de génie rural « Babor » (projet d'El Kala), en application d'une convention conclue avec la Direction générale des forêts (DGF).

L'entreprise a mobilisé 67 saisonniers sur huit chantiers. La récolte du liège reste une activité économique importante pour cette région, qui compte d'importantes formations de chêne-liège.

Entre 2021 et 2025, la wilaya a par ailleurs bénéficié de la plantation de près de 2 000 hectares de chênes-lièges, de caroubiers et d'eucalyptus, dans le cadre du Programme national de reboisement, destiné à étendre et à renouveler le couvert forestier, notamment dans les zones incendiées. Le patrimoine forestier d'El Tarf, wilaya frontalière, couvre 179 000 hectares, soit 62 % de sa superficie totale. Il réunit plusieurs essences — chêne-liège, chêne zéen, eucalyptus, acacia, pin maritime et pin pignon — qui jouent un rôle écologique et économique majeur pour la région.

OUARGLA

Anglais intensif à l'université-plus de 1 000 inscrits au CEIL

O.S

Plus de 1 000 personnes ont rejoint, pour la première session de la saison universitaire en cours, le centre d'enseignement intensif des langues (CEIL) de l'université Kasdi Merbah d'Ouargla (UKMO), ont indiqué lundi les responsables du centre. Enseignants, étudiants, fonctionnaires et promus d'autres instituts viennent s'initier à l'anglais, conformément aux directives visant à renforcer l'usage de cette langue à l'université comme dans les secteurs professionnels. Le directeur du CEIL, Benaoumer Khelfaoui, a précisé que le centre enseigne l'anglais, l'espagnol, l'allemand et le russe, l'anglais attirant le plus d'inscriptions. Plus de 1 000 apprenants suivront la première session, prévue de septembre à décembre, contre près de 900 attendus pour la seconde, en janvier. Pour accompagner cet effort, 60 enseignants des instituts de l'UKMO ont bénéficié en juillet d'une mission d'apprentissage à Manchester, et 45 autres doivent suivre une formation à la didactique de la langue. La méthodologie repose sur une évaluation du niveau du postulant pour l'orienter, puis sur 60 heures par niveau, à raison de six heures par semaine réparties en deux sessions. L'apprentissage est soutenu par deux manuels par niveau — animation et conversation — et des supports audiovisuels, en lien avec le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Le CEIL s'appuie sur plus de 20 enseignants spécialisés, dont cinq permanents. Cette saison, trois formations à objectifs spécifiques (English for Specific Purposes – ESP) ont été introduites : anglais des affaires, des hydrocarbures et de la communication. Le centre propose également des formations à la carte aux entreprises et institutions, à l'image de la Cour de justice d'Ouargla, qui a fait bénéficier une dizaine de ses magistrats de ces cours, ou encore du corps de la Sûreté nationale, une expérience destinée à être élargie à d'autres secteurs.

الجزائرية الديمقراطية الشعبية الجمهورية
الاستاذة هني سعاد / محضرة قضائية لذى محكمة وهران
اختصاص مجلس قضاء وهران
الكائن ب 16 شارع مولاي احمد
الطابق الاول –وهران-
الهاتف 0770882077

محضر تبليغ اعذار

(المادة 12 من القانون 06/03 المعدلة و المتممة)

بتاريخ الحادي عشر من الشهر فبراير سنة الفين و ستة و عشرين (11/02/2026) على الساعة 15 و 25 دقيقة
نحن الاستاذة هني سعاد محضرة قضائية لدى محكمة وهران اختصاص مجلس قضاء وهران
الكائن مكتبها ب 16 شارع مولاي احمد – الطابق الاول – وهران . الموقعة ادناه بواسطة مساعد التبليغ الرئيسي لدى مكتبنا
بناء على طلب – بنك الجزائر الخارجي و كالة خميستي رمز 62
الكائن مقره الاجتماعي وهران
القائمة في حقه الاستاذة / بوخاري سعاد - - - المحامية المعتمدة لدى المحكمة العليا و مجلس الدولة .
بناء على نص مادة 12 من القانون 03/06 المؤرخ في 2006.02.20 المنظم لمهنة المحضر القضائي المعدل و المتمم
بناء على نصوص المواد 416.407.406 من القانون الاجراءات المدنية و الادارية المعدل و المتمم
بلغنا و سلمنا الى السيد / بن عربية محمد الامين
العنوان 18 شارع هاروني بوزيان – وهران
ارسلت رسالة مضمنة مع الاشعار بالاستلام بتاريخ و رقم الوصول طبقا لنص المادة 412 من القانون الاجراءات المدنية و الادارية
نسخة عن اعذار محرر باللغة العربية من الصفحة واحدة (01) مؤرخ في 28/11/2025
والذي جاء في مضمونه مايلي سيدي احيطكم علما انني تنصيب للدفاع عن مصالح بنك الجزائر الخارجي و كالة خميستي رمز 62
حيث ان مدعوون لتسديد الدين المقدر ب 4940301.91 دج (اربعة ملايين و تسعمائة و اربعون الف و ثلاثمائة وواحد دينار جزائري وواحد و تسعون سنتيم) في مهلة 15 يوم من تاريخ استلامكم الاعذار
و الا سوف نكون مضطرين لمقاضاتكم امام المحكمة المختصة
واثباتا لما تقدم حررنا هذا المحضر في التاريخ و الساعة المذكورين اعلاه و سلمنا نسخة عنه المخاطب الكل طبقا للقانون
انتقلنا الى العنوان المذكور خاطبنا و سالناها عن المعني ولم تتعرف كما صرحة لنا ان معني لا يقيم في هذا عنوان
03/11/2026

الجزائرية الديمقراطية الشعبية الجمهورية
الاستاذة هني سعاد / محضرة قضائية لذى محكمة وهران
اختصاص مجلس قضاء وهران
الكائن ب 16 شارع مولاي احمد
الطابق الاول –وهران-
الهاتف 0770882077

محضر تبليغ اعذار

(المادة 12 من القانون 06/03 المعدلة و المتممة)

بتاريخ الخامس من الشهر فبراير سنة الفين و ستة و عشرين (05/02/2026) على الساعة 14 و 20 دقيقة
نحن الاستاذة هني سعاد محضرة قضائية لدى محكمة وهران اختصاص مجلس قضاء وهران
الكائن مكتبها ب 16 شارع مولاي احمد – الطابق الاول – وهران . الموقعة ادناه بواسطة مساعد التبليغ الرئيسي لدى مكتبنا
بناء على طلب – بنك الجزائر الخارجي و كالة خميستي رمز 62
الكائن مقره الاجتماعي وهران
القائمة في حقه الاستاذة / بوخاري سعاد - - - المحامية المعتمدة لدى المحكمة العليا و مجلس الدولة .
بناء على نص مادة 12 من القانون 03/06 المؤرخ في 2006.02.20 المنظم لمهنة المحضر القضائي المعدل و المتمم
بناء على نصوص المواد 416.407.406 من القانون الاجراءات المدنية و الادارية المعدل و المتمم
بلغنا و سلمنا الى السيد / ناجي محمد
العنوان 26 شارع الامير خالد – وهران
ارسلت رسالة مضمنة مع الاشعار بالاستلام بتاريخ و رقم الوصول طبقا لنص المادة 412 من القانون الاجراءات المدنية و الادارية
نسخة عن اعذار محرر باللغة العربية من الصفحة واحدة (01) مؤرخ في 28/11/2025
والذي جاء في مضمونه مايلي سيدي احيطكم علما انني تنصيب للدفاع عن مصالح بنك الجزائر الخارجي و كالة خميستي رمز 62
حيث ان مدعوون لتسديد الدين المقدر ب 4397613.11 دج (اربعة ملايين و ثلاثمائة و سبعة و تسعون الف و ستمائة و ثلاثة عشر دينار جزائري و احدى عشر سنتيم) في مهلة 15 يوم من تاريخ استلامكم الاعذار
و الا سوف نكون مضطرين لمقاضاتكم امام المحكمة المختصة
واثباتا لما تقدم حررنا هذا المحضر في التاريخ و الساعة المذكورين اعلاه و سلمنا نسخة عنه المخاطب الكل طبقا للقانون
انتقلنا الى العنوان المذكور قابلنا المعني بالامر شخصيا حسب تصريحه والذي رفض استلام و توقيع كما حصل على اشعار بالمرور و دون جدوى
03/11/2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ألاستاذة :هني سعاد / محضرة قضائية لدى محكمة وهران
اختصاص مجلس قضاء وهران
الكائن ب:16شارع مولاي احمد
الطابق ألاول –وهران –
الهاتف :0770882077

محضر تبليغ اعذار

(المادة 12من القانون 06/ 03المعدلة والمتممة)

بتاريخ العاشر من شهر فبراير سنة ألفين وستة وعشرين (10/02/2026) على الساعة 11و40دقيقة نحن ألاستاذة هني سعاد محضرة قضائية لدى محكمة وهران اختصاص مجلس قضاء وهران الكائن مكتبها ب:16شارع مولاي أحمد –الطابق ألاول –وهران ,الموقعة أدناه

بواسطة مساعد التبليغ الرئيسي لدى مكتبنا
-بناءا على طلب :-بنك الجزائر الخارجي وكالة خميستي رمز 62
-الكائن مقرهاالاجتماعي :وهران
-القائمة في حقه ألاستاذة بوخاري سعاد---المحامية المعتمدة لدى المحكمة العليا ومجلس الدولة
-بناء على نص المادة 12 من قانون 03/06 المؤرخ في 2006.02.20 المنظم لمهنة المحضر الاقضائي المعدل والمتمم
-بناءا على تصوص المواد :416,407,406 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية المعدل والمتمم
بلغنا وسلمنا الى السيد :بن دحو علي
العنوان :02شارع بلحاج بلعالية زاوية أدمند فلانتا –وهران –
أرسلت رسالة مضمنة مع الاشعار بتاريخ ورقم الوصول طبقا لنص المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
نسخة عن اعذار محرر باللغة العربية من صفحة واحدة (01) مؤرخ في 28/11/2025 والذي جاء في مضمونه مايلي :سيدي أحيطكم علما أنني تنصبت عن للدفاع عن مصالح بنك الجزائر الخارجي وكالة خميستي رمز 62
-حيث أنكم مدعوون لتسديد الدين المقدر ب343.005,54دج (ثلاثمائة وثلاثة واربعون ألف وخمسة دينار جزائري ,أربعة وخمسون سنتيم)في مهلة 15يوم من تاريخ استلامكم الاعذار
-والاسوف نكون مضطرين لمقاضاتكم أمام المحكمة المختصة
واثباتا لما تقدم حررنا هذا المحضر في التاريخ والساعة المذكورين أعلاه ,وسلمنا نسخة عنه للمخاطب ,الكل طبقا لقانون
انتقلنا الى العنوان المذكور طرقنا الباب لم يفتح لنا تركنا اشعار بالمرور دون جدوى
03/11/2026

الجزائرية الديمقراطية الشعبية الجمهورية
الاستاذة هني سعاد / محضرة قضائية لذى محكمة وهران
اختصاص مجلس قضاء وهران
الكائن ب 16 شارع مولاي احمد
الطابق الاول –وهران-
الهاتف 0770882077

محضر تبليغ اعذار

(المادة 12 من القانون 06/03 المعدلة و المتممة)

بتاريخ السابع عشر من الشهر فبراير سنة الفين و ستة و عشرين (17/02/2026) على الساعة 11 و 20 دقيقة
نحن الاستاذة هني سعاد محضرة قضائية لدى محكمة وهران اختصاص مجلس قضاء وهران
الكائن مكتبها ب 16 شارع مولاي احمد – الطابق الاول – وهران . الموقعة ادناه بواسطة مساعد التبليغ الرئيسي لدى مكتبنا
بناء على طلب – بنك الجزائر الخارجي و كالة خميستي رمز 62
الكائن مقره الاجتماعي وهران
القائمة في حقه الاستاذة / بوخاري سعاد - - - المحامية المعتمدة لدى المحكمة العليا و مجلس الدولة .
بناء على نص مادة 12 من القانون 03/06 المؤرخ في 2006.02.20 المنظم لمهنة المحضر القضائي المعدل و المتمم
بناء على نصوص المواد 416.407.406 من القانون الاجراءات المدنية و الادارية المعدل و المتمم
بلغنا و سلمنا الى السيد / بن فاطمة منور
العنوان 05 شارع ملياني ابراهيم – وهران
ارسلت رسالة مضمنة مع الاشعار بالاستلام بتاريخ و رقم الوصول طبقا لنص المادة 412 من القانون الاجراءات المدنية و الادارية
نسخة عن اعذار محرر باللغة العربية من الصفحة واحدة (01) مؤرخ في 28/11/2025
والذي جاء في مضمونه مايلي سيدي احيطكم علما انني تنصيب للدفاع عن مصالح بنك الجزائر الخارجي و كالة خميستي رمز 62
حيث ان مدعوون لتسديد الدين المقدر ب 1321626.08 دج (مليون و ثلاثمائة وواحد و عشرون الف و ستمائة و ستة و عشرون دينار جزائري و ثمانية سنتيم) في مهلة 15 يوم من تاريخ استلامكم الاعذار
و الا سوف نكون مضطرين لمقاضاتكم امام المحكمة المختصة
واثباتا لما تقدم حررنا هذا المحضر في التاريخ و الساعة المذكورين اعلاه و سلمنا نسخة عنه المخاطب الكل طبقا للقانون
انتقلنا الى العنوان المذكور تركنا اشعار بالمرور من تحت الباب و دون جدوى
03/11/2026

SÉCURITÉ HYDRIQUE

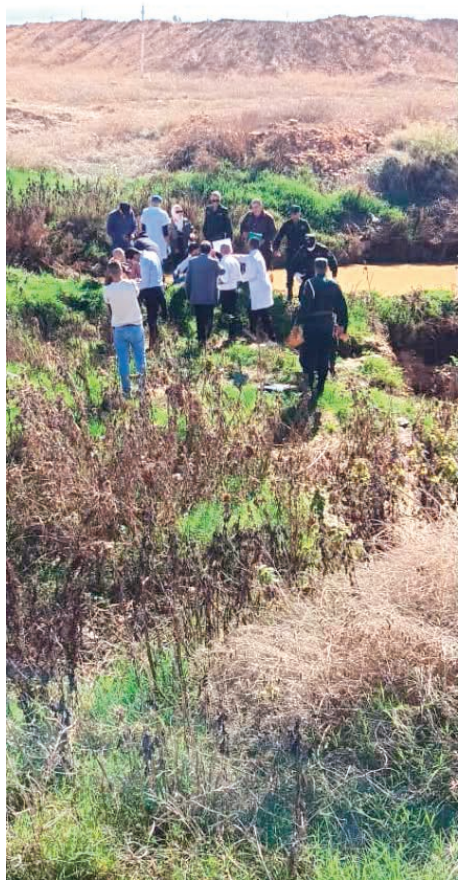
L'eau, nouvel enjeu de souveraineté nationale

Dessalement, raccordement des stations côtières et diversification des ressources : L'Algérie accélère la transformation de son modèle d'approvisionnement en eau potable.

Bakhta Bacha

À Tlemcen, Mostaganem et Chlef, de nouveaux chantiers doivent renforcer l'acheminement de l'eau dessalée vers les populations de l'intérieur du pays.

Au-delà de ces investissements, l'ambition affichée est nationale : porter à plus de 62 % la part de l'eau dessalée dans l'alimentation en eau potable avant fin 2029. Une orientation stratégique qui place la sécurisation de cette ressource vitale au cœur des priorités de l'État.



Lounès Bouzegza, depuis Tlemcen : « La part de l'eau dessalée dépassera 62 % dans l'alimentation en eau potable d'ici à fin 2029 »

Faire du dessalement un levier majeur de la sécurité hydrique nationale : telle est l'orientation défendue par le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza.

En marge du lancement des nouveaux projets de raccordement dans l'Ouest du pays, il a présenté les perspectives de cette stratégie et annoncé un objectif national : porter à plus de 62 % la part de l'eau dessalée dans l'alimentation en eau potable avant la fin de 2029, contre environ 40 % actuellement.

La politique nationale de dessalement franchit ainsi une nouvelle étape. Après le développement des capacités de production, l'enjeu porte désormais sur leur intégration dans les réseaux d'alimentation et sur la consolidation d'un dispositif capable de répondre durablement aux besoins des populations.

Pour le ministre de l'Hydraulique, cette orientation répond à une nécessité stratégique, dans un contexte marqué par les effets du changement climatique et la pression exercée sur les ressources conventionnelles.

S'exprimant à l'occasion du lancement des projets dans l'Ouest, Lounès Bouzegza a rappelé que les trois stations concernées, implantées dans les wilayas de Mostaganem, Tlemcen et Chlef, affichent chacune une capacité de production de 300 000 mètres cubes par jour, soit un volume cumulé de 900 000 mètres cubes quotidiennement.

Ces installations s'inscrivent dans un programme national fondé sur la mobilisation des ressources non conventionnelles et leur intégration progressive dans les systèmes d'approvisionnement en eau potable.



Plus de 62 % à l'horizon 2029

L'annonce majeure du ministre concerne l'évolution de la contribution du dessalement à l'alimentation en eau potable à l'échelle nationale. Évaluée à environ 40 % actuellement, la part de l'eau dessalée devrait dépasser les 62 % avant la fin de l'année 2029, selon les projections présentées. Cette progression reposera sur les stations déjà réalisées, les installations en cours de réalisation ainsi que les nouveaux projets programmés. L'objectif est de réduire la dépendance de l'approvisionnement aux fluctuations pluviométriques et de garantir une disponibilité plus régulière de la ressource.À l'échelle régionale, Tlemcen illustre cette évolution. Le ministre a indiqué que la part de l'eau dessalée dans l'approvisionnement de la wilaya, actuellement estimée à 42 %, devrait dépasser les 60 % grâce au renforcement du dispositif.

Maintenir l'équilibre entre les ressources

Cette montée en puissance du dessalement ne signifie pas pour autant un abandon des ressources conventionnelles. Le ministre a souligné l'importance de préserver la complémentarité entre l'eau dessalée, les ressources mobilisées à partir des barrages et les eaux souterraines. Leur exploitation devra être progressivement adaptée aux besoins des différents secteurs, notamment celui de l'agriculture. L'approche consiste ainsi à diversifier les sources d'approvisionnement, à mieux répartir leur utilisation et à préserver les ressources disponibles.Au-delà de l'augmentation des capacités de production, la stratégie vise à renforcer la résilience du système hydrique national, à corriger les déséquilibres territoriaux et à assurer une meilleure continuité du service public de l'eau.

TROIS PROJETS DE RACCORDEMENT DANS L'OUEST DU PAYS

67 milliards de dinars pour acheminer l'eau dessalée vers Tlemcen et Sidi Bel-Abbès

Fatima Benyekhlef

La production d'eau dessalée ne suffit pas à garantir son accès aux populations : encore faut-il disposer de réseaux capables de la transporter vers les territoires de l'intérieur. C'est tout l'enjeu des nouveaux projets lancés dans l'Ouest du pays. À Tlemcen, l'opération mobilisera une enveloppe de 67 milliards de dinars pour la réalisation de 105 kilomètres de conduites.

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a procédé lundi à Tlemcen au lancement officiel des projets de raccordement en aval de trois stations de dessalement implantées à Aïn Adjroud, dans la wilaya de Tlemcen, à Sidi El Adjal, dans la wilaya de Mostaganem, et à El Marsa, dans la wilaya de Chlef.

Ces opérations portent sur le renforcement des infrastructures d'adduction destinées à acheminer l'eau produite par les stations vers les réseaux de distribution. Elles constituent une étape déterminante dans la valorisation des capacités installées, en permettant d'étendre la desserte aux populations des wilayas bénéficiaires, notamment dans les zones éloignées du littoral.

Tlemcen : 105 kilomètres de conduites

Le projet prévu dans la wilaya de Tlemcen représente l'un des principaux volets de ce programme. Doté d'une enveloppe financière de 67 milliards de dinars, il prévoit la réalisation de 105 kilomètres de canalisations à partir de la station d'Aïn Adjroud. L'objectif est de renforcer l'alimentation en eau potable de Tlemcen et de Sidi Bel-Abbès.

Le délai d'exécution a été fixé à 16 mois. Les travaux seront répartis en cinq lots confiés à des entreprises nationales spécialisées dans le domaine hydraulique, mobilisées pour assurer la réalisation de cette infrastructure.

Ce réseau de transfert doit permettre de mieux exploiter les volumes produits par la station et d'élargir leur acheminement au-delà de son environnement immédiat.

Il répond ainsi à une exigence essentielle : faire en sorte que les capacités de dessalement



se traduisent concrètement par une amélioration de l'approvisionnement des populations.

À travers ces chantiers, le secteur de l'Hydraulique intervient sur un maillon stratégique de la chaîne d'alimentation en eau potable. Après la production, c'est désormais le transport qui concentre les efforts d'investissement, avec pour objectif de renforcer les réseaux, d'étendre les périmètres de desserte et d'améliorer la régularité de la distribution dans les wilayas concernées.

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

CONCRÉTISATION DES ENGAGEMENTS DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Inauguration du siège du Haut conseil de la diaspora

Le siège du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger a été officiellement inauguré lundi à Ben Aknoun (Alger), en concrétisation des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à établir des passerelles de communication et de coopération entre les compétences scientifiques nationales établies à l'étranger et celles exerçant dans le pays.

La cérémonie d'inauguration a été présidée par le Secrétaire général de la Présidence de la République, M. Abdallah Moundji, aux côtés du coordinateur du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, Pr Elias Zerhouni, en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari.

L'inauguration de cet édifice scientifique s'inscrit dans le cadre du parachèvement d'un processus institutionnel



visant à mobiliser les compétences scientifiques nationales afin de contribuer au développement du pays et au renforcement de ses capacités dans différents domaines.

NORMALISATION AVEC L'ENTITÉ SIONISTE :

« Qu'a donc gagné le Maroc ? »



Par Hafida Benarmas

Entre le pari de Washington, l'impasse du Sahara occidental et les tensions avec le voisinage, une voix marocaine interpelle la stratégie de Rabat. Il est des questions qui, par leur simplicité apparente, mettent à nu les contradictions d'une stratégie politique. « Qu'a donc gagné le Maroc ? » C'est par cette interrogation, sans détour, qu'un citoyen marocain, dans une vidéo largement relayée sur les réseaux sociaux, remet en cause les choix diplomatiques de son pays, notamment la normalisation avec l'entité sioniste et les contreparties politiques et stratégiques qui lui étaient associées.

L'intérêt de cette intervention réside autant dans la teneur de ses propos que dans leur origine. Car cette critique ne vient pas des capitales traditionnellement opposées aux orientations de Rabat, mais d'une voix marocaine qui exprime, avec une virulence manifeste, son désenchantement face aux résultats attendus de cette politique.

En décembre 2020, la normalisation des relations entre le Maroc et l'entité sioniste s'était inscrite dans une séquence diplomatique particulièrement significative : en contrepartie de la reprise des relations, l'administration Trump avait annoncé la reconnaissance de la prétendue souveraineté marocaine sur le Sahara occidental. Un arrangement politique qui avait été présenté à Rabat comme une avancée décisive, susceptible de consolider ses positions sur la scène internationale et de renforcer ses ambitions diplomatiques.

Six années plus tard, la question du bilan se pose avec une acuité particulière. Le soutien américain, aussi significatif soit-il sur le plan diplomatique, n'a pas transformé une reconnaissance unilatérale en règlement définitif d'un conflit inscrit dans le cadre des Nations unies. La question sahraouie demeure un dossier international dont l'issue reste tributaire d'un processus politique et du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Le citoyen marocain pointe également la portée symbolique de la décision de baptiser l'axe autoroutier Tiznit-Dakhla du nom de Donald Trump. « Donald J. Trump Highway » : une appellation qui traduit la place accordée au soutien du président américain dans la stratégie de communication diplomatique marocaine. Mais derrière cette symbolique, une interrogation persiste, jusqu'où peut-on inscrire les ambitions de souveraineté d'un pays dans la relation privilégiée avec une administration étrangère ?

L'autre dimension, et non des moindres, de cette intervention concerne les relations avec le voisinage. Le locuteur dénonce une politique qui, selon sa lecture, aurait contribué à multiplier les tensions avec les pays voisins et même au-delà, au lieu de favoriser un environnement régional propice à la coopération et à la stabilité.

La rupture des relations diplomatiques avec l'Algérie en août 2021 illustre la profondeur de la crise maghrébine. À cela s'ajoutent les divergences persistantes autour des alliances militaires, des questions sécuritaires et du rapprochement maroco-israélien, qui ont profondément pesé sur les équilibres régionaux.

Comme si ces tensions ne suffisaient pas, le dossier de Sebta et Melilla vient rappeler les limites des repositionnements diplomatiques. Malgré le rapprochement avec Washington et les partenariats développés avec plusieurs puissances occidentales, Madrid maintient sans ambiguïté sa position sur les deux villes, tandis que leur appartenance à l'espace européen leur confère une dimension qui dépasse le seul différend bilatéral maroco-espagnol.

C'est là que réside l'une des contradictions soulevées par cette voix marocaine : comment expliquer que des alliances présentées comme des leviers de puissance et d'influence n'aient pas permis de dénouer les principaux contentieux territoriaux, ni de rétablir des relations apaisées avec l'environnement régional ?

Dans un registre particulièrement virulent, le locuteur va jusqu'à qualifier les Marocains de « soumis », une expression brutale qui traduit la colère de son auteur et sa dénonciation de ce qu'il considère comme une politique de concessions.

Au-delà de la polémique, cette intervention met en lumière une interrogation fondamentale, celle du prix des alliances, de la portée des concessions diplomatiques et de la capacité d'un partenariat extérieur à produire des résultats conformes aux attentes nationales. La diplomatie ne se mesure pas uniquement au nombre d'accords conclus, aux poignées de main échangées ou aux déclarations de soutien obtenues dans les chancelleries.

Elle se mesure également à sa capacité à préserver les intérêts nationaux, à consolider les rapports de voisinage et à contribuer à la stabilité de son environnement géopolitique.

La normalisation avec Israël était censée ouvrir de nouvelles perspectives stratégiques à Rabat, consolider ses appuis internationaux et renforcer sa position sur le dossier du Sahara occidental. Elle n'a cependant ni clos le différend territorial, ni résorbé les tensions avec le voisinage, ni levé les divergences persistantes avec Madrid sur Sebta et Melilla. Dès lors, la question mérite d'être posée,

« Qu'a donc gagné le Maroc ? » Une interrogation désormais portée, fait notable, par une voix marocaine qui ose dire tout haut ce que des millions de personnes pensent tout bas, sans toujours trouver l'espace ou le courage de l'exprimer.

LA PRESSE INTERNATIONALE EN PARLE

L'Algérie élargit son réseau aérien en Afrique et en Asie

L'Algérie a renforcé sa présence sur la carte du transport aérien international, avec le lancement par Air Algérie de cinq nouvelles destinations en l'espace de quelques jours, dans le cadre d'une expansion qui consacre son ouverture sur de nouveaux marchés africains et asiatiques, ont relevé lundi plusieurs médias et plateformes internationaux spécialisés dans le secteur aérien, soulignant que cette expansion revêt une "importance stratégique" pour le renforcement des relations économiques et commerciales du pays avec son environnement régional et international. Elle suscite également une attention particulière au regard de la diversité des nouvelles destinations, entre la reprise de la liaison avec la Libye après une interruption de près de 12 ans, le retour en Guinée après une absence de 45 ans et l'ouverture d'une ligne directe avec Shanghai, l'un des principaux centres économiques et commerciaux de Chine, outre le renforcement de la desserte du Nigeria et de la République du Congo, ouvrant de nouvelles perspectives aux échanges et à la coopération entre l'Algérie et ces pays. Ainsi, la publication spécialisée "Aviation Africa Weekly" a classé le lancement de ces cinq destinations parmi les principales actualités du secteur aérien africain, soulignant que quatre d'entre elles étendent le réseau d'Air Algérie en Afrique de l'Ouest et du Centre, tandis que la liaison avec Shanghai ouvre une nouvelle perspective vers l'Asie. Elle a également mis en avant le renforcement de la position de l'Algérie dans le réseau de connexions aériennes entre l'Afrique, l'Europe et l'Asie. En Guinée, le site "Africa Guinée" a mis en lumière le retour d'Air Algérie à Conakry après 45 ans d'absence, à la suite de l'arrivée du vol inaugural à l'aéroport international Ahmed-Sékou-Touré, dans la nuit du 25 au 26 octobre, lors d'une cérémonie officielle à laquelle ont pris part le ministre guinéen du Plan et de la Coopération internationale, Ismael Nabé, des responsables du secteur des transports ainsi que des représentants des deux pays. Le site a souligné l'importance de cette nouvelle liaison dans le renforcement des relations économiques, commerciales et humaines entre l'Algérie et la Guinée, citant le secrétaire général du ministère guinéen des Transports, Mohamed Bakayoko, qui a qualifié ce vol de pont reliant deux cultures, deux économies et deux sociétés, mettant en avant les perspectives qu'il offre pour soutenir les échanges commerciaux et le tourisme et faciliter les déplacements des citoyens. Sur le plan asiatique, le lancement de la liaison directe entre Alger et Shanghai a suscité un intérêt particulier de la part des médias et des institutions chinoises, compte tenu de l'importance de cette nouvelle destination dans le renforcement des connexions entre les deux pays. L'agence de presse "Chine nouvelle" a consacré un reportage à l'inauguration de cette ligne aérienne directe, mettant en avant les possibilités qu'elle offre pour faciliter les déplacements des voyageurs et consolider les liens entre l'Algérie et la Chine, notamment dans les domaines économique et commercial. Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre de la concrétisation de la vision stratégique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à développer et à moderniser le transport aérien, renforcer la présence de l'Algérie dans sa profondeur africaine et élargir ses relations avec ses partenaires internationaux, faisant ainsi du réseau d'Air Algérie un instrument au service de l'ouverture économique, du renforcement des partenariats, de la facilitation des échanges commerciaux et humains et de la consolidation de la place de l'Algérie dans son espace continental et sur la scène internationale.

72ÈME ANNIVERSAIRE DU 1ER NOVEMBRE 1954

Tebboune reçoit les vœux de souverains et de présidents

R. N

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu des messages de vœux de souverains et de présidents de pays frères et amis, à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale.

Dans ce cadre, le roi du Royaume hachémite de Jordanie frère, Abdallah II ibn Al Hussein, a adressé un message de vœux au président de la République, dans lequel il a souhaité que "cette occasion se renouvelle pour le président de la République dans la plénitude de sa santé". Il a également souhaité "davantage de progrès et de prospérité au peuple algérien".

De son côté, le président de la Fédération de Russie, M. Vladimir Poutine, a adressé ses vœux au président de la République, soulignant que "les relations algéro-russes reposent sur des traditions d'amitié et de respect mutuel".

Dans son message de vœux, il s'est dit convaincu que "le renforcement des relations de partenariat stratégique approfondi répondra pleinement aux intérêts de nos deux peuples et contribuera à la consolidation de la sécurité et de la stabilité en Afrique et au Moyen-Orient".



Le président de la République a également reçu les vœux du président de la République islamique de Mauritanie, pays frère, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, qui lui a réaffirmé "son attachement au renforcement et au développement des relations de coopération entre les deux pays frères".

Le président turc, M. Recep Tayyip Erdogan, a, lui aussi, adressé ses meilleurs vœux au président de la République ainsi qu'au peuple algérien frère et ami, se félicitant du "niveau stratégique atteint par les relations d'amitié et de fraternité enracinées entre la Turquie et l'Algérie, grâce à la vision commune et aux efforts mutuels". Il s'est dit convaincu que "la force des relations bilatérales, les liens unissant nos deux peuples et notre coopération dans tous les domaines approfondiront et enrichiront tout ce qui est à même de servir nos intérêts communs".

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a également reçu les vœux du président de la République arabe d'Egypte, pays frère, M. Abdel Fattah Al-Sissi, qui a salué "la profondeur des relations historiques et fraternelles qui unissent les deux pays et leur souci constant de promouvoir et de développer les relations bilatérales dans divers domaines, au service des deux peuples".

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu un message de vœux du président de la République slovaque, M. Peter Pellegrini, dans lequel il a salué les sacrifices du peuple algérien pour la liberté et la souveraineté.

A cette occasion, le président slovaque a réaffirmé l'attachement de son pays à "renforcer les relations d'amitié et de coopération bilatérale avec l'Algérie, réitérant ses vœux de santé au président de la République et souhaitant davantage de paix et de prospérité au peuple algérien".

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu un message de vœux de Sa Majesté l'Empereur du Japon Naruhito à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre.

A cette occasion, l'Empereur du Japon a exprimé "ses vœux les plus chaleureux au président de la République, lui souhaitant davantage de santé et de bonheur, ainsi que davantage de prospérité et de progrès au peuple

algérien", soulignant, par là même, "la solidité des liens d'amitié et de coopération existant entre l'Algérie et le Japon, au mieux des intérêts des deux pays et peuples amis".

ELECTIONS LOCALES

L'ANIE rappelle les règles régissant la campagne électorale

R.N

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rappelé, lundi dans un communiqué, à l'ensemble des candidats des partis politiques et des listes indépendantes, ainsi qu'aux différents acteurs et intervenants dans le processus électoral, les règles et dispositions régissant la campagne électorale, en prévision des élections locales du 28 novembre.

En prévision du lancement de la campagne électorale relative à l'élection des membres des Assemblées populaires communales et de wilayas, du 28 novembre 2026, "l'Autorité nationale indépendante des élections rappelle à l'ensemble des candidats des partis politiques et des listes indépendantes, ainsi qu'aux différents acteurs et intervenants dans le processus électoral, le cadre juridique et réglementaire régissant la campagne électorale", tout en insistant sur "la nécessité de se conformer strictement aux dispositions et règles prévues par la loi". Après avoir rappelé que "la campagne électorale débute le jeudi 5 novembre 2026 et prend fin le mardi 24 novembre 2026, conformément aux dispositions de l'article 73 de la loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée", l'Autorité a précisé que "nul ne peut, par quelque moyen et sous quelque forme que ce soit, faire campagne, en dehors de la période prévue".

Non aux discours haineux

Insistant sur l'impératif de se conformer aux dispositions légales relatives à l'éthique de la campagne électorale et au comportement des candidats, l'Autorité nationale a souligné la nécessité de "s'abstenir de tenir tout discours haineux et toute forme de discrimination", ajoutant que "l'utilisation de langues étrangères durant la campagne électorale est interdite". "Sauf dispositions législatives contraires, est interdite l'utilisation à des fins de propagande électorale, des biens ou moyens d'une personne morale publique ou privée, institution ou organisme publics", de même qu'"est interdite à des fins de propagande électorale, l'utilisation, sous quelque forme que ce soit, des lieux de culte, des institutions et administrations publiques, ainsi que des établissements d'éducation, d'enseignement et de formation, quelle que soit leur nature ou appartenance", a encore rappelé l'ANIE."L'usage malveillant des attributs de l'Etat est interdit" et "tout candidat doit s'interdire tout geste, attitude, action ou autre comportement violent, déloyal, injurieux, déshonorant, illégal ou immoral, et veiller au bon déroulement de la campagne électorale", poursuit le communiqué. S'agissant du volet relatif aux médias et à la publicité électorale, ainsi qu'à l'utilisation des biens et des espaces publics, la même source a indiqué que les médias audiovisuels autorisés à participer à la couverture de la campagne électorale sont "tenus de garantir la répartition équitable du temps d'antenne entre les candidats", ajoutant que "l'Autorité nationale indépendante des élections, en coordination avec l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel, assure le respect de ces dispositions".

Dans le même sillage, il est impératif de respecter les dispositions légales régissant l'organisation des rassemblements et réunions publiques, tout en s'abstenant de recourir à tout procédé publicitaire commercial à des fins de propagande durant la période de la campagne électorale. L'ANIE a insisté, par ailleurs, sur la nécessité de respecter "l'interdiction de la publication et de la diffusion de sondages portant sur les intentions de vote des électeurs soixante-douze (72) heures avant la date du scrutin". Rappelant que "des surfaces publiques réservées à l'affichage des candidatures sont attribuées équitablement à l'intérieur des circonscriptions électorales", l'ANIE a souligné, dans son communiqué, que "toute autre forme de publicité, en dehors des emplacements réservés à cet effet, est interdite".

PROJET DE LOI DE FINANCES 2027

Soutenir l'économie et améliorer le cadre de vie des citoyens

Le ministre des Finances, Mohamed Lamine Lebbou, a indiqué, lundi, lors de la présentation du projet de loi de finances (PLF) pour l'exercice 2027 devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), que le texte comportait une série de mesures législatives visant à soutenir l'économie nationale et à renforcer sa diversification, ainsi qu'à préserver le pouvoir d'achat des citoyens et à améliorer leur cadre de vie.

Lors d'une séance plénière, présidée par la présidente de l'Assemblée, Khalida Boufedeche, en présence de plusieurs membres du Gouvernement, le ministre a précisé que l'élaboration du projet de loi intervenait dans un contexte international marqué par la persistance de l'incertitude géopolitique, des pressions inflationnistes et des fluctuations des marchés de l'énergie, soulignant que, malgré cela, plusieurs mesures ont été prévues pour impulser l'économie nationale et renforcer sa diversification, tout en préservant le pouvoir d'achat des citoyens et en améliorant leur cadre de vie. Ces mesures comprennent le soutien de l'investissement productif, le renforcement de la diversification de l'économie, la préservation du pouvoir d'achat, l'élargissement de l'assiette fiscale et la mobilisation des ressources, en sus de la simplification des procédures et l'accélération de la modernisation de l'administration, le renforcement du respect de la conformité fiscale et de la transparence et la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, outre les mesures douanières et d'autres relatives aux biens de l'Etat. Présentant les différentes mesures proposées pour soutenir l'investissement, le ministre a cité la réorganisation du cadre institutionnel régissant l'investissement, à travers la consécration de trois organismes chargés de l'investissement, à savoir l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), le Conseil national de l'investissement (CNI) et le Guichet unique de l'investissement. En matière de simplification des procédures et d'accélération de la modernisation de l'administration, le ministre a indiqué que le projet propose de rendre obligatoires la déclaration et le paiement à distance pour les contribuables soumis à l'impôt forfaitaire unique (IFU). Le PLF prévoit également de reconduire, jusqu'au 31 décembre 2029, l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) applicable aux opérations d'importation et de vente de légumineuses, ainsi qu'à la vente de fruits et légumes frais, d'œufs de consommation, de poulet de chair et de dinde produits localement. Lors de la même présentation, M. Lebbou a abordé les principaux indicateurs économiques contenus dans le projet de texte, précisant que les prévisions de croissance économique pour l'année 2027 tablent sur un taux de 4,2 %.

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

AGENCES LOCALES DE LA CNR

Mise en service du guichet numérique unique "Takaoudi"

R. N

Le guichet numérique unique "Takaoudi" a été mis en service, lundi, au niveau des différentes agences locales de la Caisse nationale des retraites (CNR), en vue de faciliter l'accès des retraités et des ayants droit aux services numériques, indique un communiqué de la Caisse. Dans le cadre d'une démarche visant à faciliter l'accès des retraités et des ayants droit aux services numériques, et en application des instructions du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, le projet "Takaoudi - ALL IN ONE - Tous vos services numériques à un seul guichet" a été lancé, lundi, au niveau des agences locales de la Caisse, pour "faciliter l'accès des retraités et des ayants droit aux services numériques et les encourager à les utiliser, en assurant un accompagnement de proximité et une orientation au niveau des agences locales", précise-t-on de même source. Ce projet consiste à "créer un guichet numérique unique au niveau de chaque agence locale, destiné à faire connaître les différents services numériques que propose la Caisse et à fournir des explications simplifiées sur leur utilisation, tout en assurant un accompagnement effectif des retraités dans le téléchargement de l'application +Takaoudi+, la création et l'activation de leurs comptes numériques, ainsi que leur orientation vers les services répondant à leurs besoins".

Dans ce cadre, "ces guichets ont été aménagés selon un modèle uniforme pour garantir une identité visuelle harmonisée du projet à travers les différentes agences, en sus de la mise à disposition des moyens nécessaires à la présentation des services numériques, notamment le guide +Takaoudi+, qui comporte des explications simplifiées sur les différents services numériques disponibles sur l'application, ainsi qu'un code QR permettant d'y accéder directement", lit-on dans le communiqué. Le projet vise à "passer de la simple présentation des services numériques à un accompagnement de proximité des retraités dans leur utilisation, étape par étape, contribuant ainsi à renforcer leur autonomie dans l'accès aux services disponibles à distance, à réduire les déplacements répétés vers les agences locales, à alléger la pression sur les guichets d'accueil et à améliorer la qualité du service public fourni". Dans ce contexte, "les chargés de communication au niveau des agences locales jouent un rôle essentiel dans l'accueil et l'orientation des retraités, en leur fournissant les explications nécessaires et en les accompagnant dans l'utilisation de l'application et des services numériques, tout en recensant leurs préoccupations et les difficultés auxquelles ils sont confrontés et en proposant des améliorations à même de répondre à leurs besoins". A travers le lancement de ce projet, la CNR réaffirme "son engagement à poursuivre le processus de transformation numérique et à développer ses mécanismes de prestation de services, en plaçant le retraité au cœur de ses préoccupations, en consacrant le principe de proximité et d'accompagnement, et en faisant de la numérisation un outil pratique permettant de simplifier les procédures et d'améliorer l'expérience de l'usager", conclut le communiqué.



SONATRACH

Les investissements en hausse



Sonatrach vient de rendre public le bilan de son activité et de ses réalisations en 2025. Il en ressort une légère hausse de la production d'hydrocarbures, une forte augmentation des investissements malgré un contexte énergétique international marqué par plusieurs aléas.

« En dépit de cette conjoncture défavorable, Sonatrach a fait preuve d'une remarquable capacité d'adaptation et de résilience, enregistrant des performances qui témoignent de la solidité de ses fondamentaux », indique le groupe pétrolier algérien dans son bilan annuel.

En 2025, Sonatrach a réalisé une production primaire de 193,7 millions de TEP (tonnes équivalent pétrole), dont 47,5 millions de tonnes de pétrole, 134,3 milliards de m³ de gaz naturel, 8,3 millions de tonnes de condensat et 7 millions de tonnes de GPL. La production globale est en légère progression par rapport à 2024, tandis que le volume des exportations d'hydrocarbures du groupe et de ses associés s'est établi à 89 millions TEP, en baisse de 3% par rapport à l'exercice précédent. Des progrès « significatifs » ont aussi été réalisés dans la réduction du torchage. Le volume global de gaz torchés s'est établi à 2,61 milliards de m³, en baisse de 31% sur cinq ans (par rapport à 2020).

Malgré l'environnement « contraignant », Sonatrach a su faire preuve de « résilience et de capacité d'adaptation », en poursuivant la mise œuvre de son plan de développement « avec détermination », écrit le PDG Noureddine Daoudi.

« Grâce la mobilisation de l'ensemble de ses ressources et à la maîtrise de ses activités », l'entreprise a pu « préserver sa dynamique de développement, tout en poursuivant la réalisation de ses objectifs et le déploiement de ses programmes d'investissement », se félicite-t-il.

Côté trésorerie, le géant pétrolier algérien déclare un chiffre d'affaires à l'exportation 5230 milliards de dinars algériens (38,53 milliards de dollars), sur 5748 Da (42,34 mds USD) de chiffre d'affaires global et un résultat net de 603 milliards Da (4,44 milliards USD), en forte baisse de de 26 % par rapport à 2024. « Cette diminution est due à plusieurs éléments dont le recul du prix du pétrole brut qui est passé de 81,87 dollars le baril en 2024 à 69,37 USD/bbl en 2025, contre 81,97 USD/bbl en 2024. La baisse du prix moyen de 8% du gaz naturel (9,54 USD/MMBTU en 2025, contre 10,36 USD/MMBTU en 2024) a également pesé.

Sonatrach a aussi beaucoup investi en 2025. Un total de 1 078 milliards de DA (7,9 milliards de dollars US, en progression de 29% par rapport à 2024) ont été investis, dont 69% dans l'activité exploration-production. Ces sommes ont été notamment consacrées aux projets de Touggourt, Tinrhert, Rhourde Chegga, TFT Sud et Rhourde El Baguel, ainsi qu'aux projets de maintien de la production, particulièrement le mégaprojet de Boosting Hassi R'Mel phase III, étape 2, lit-on dans le rapport. L'entreprise explique que la valorisation des ressources constitue « un axe majeur » de sa politique d'investissement, continuant la réalisation de « projets structurants majeurs » dans le raffinage et la pétrochimie, comme les nouvelles unités de Méthyl Tert-Butyl Ether (MTBE) à Arzew et de Linear Alkyl Benzène (LAB) à Skikda, ainsi que la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud. L'année 2025 a vu aussi le lancement de la réalisation d'une unité d'hydrotraitement et de reforming à la raffinerie d'Arzew, dotée d'une capacité de traitement de 780 000 tonnes de naphta lourd par an. Cette unité permettra de faire passer la production annuelle d'essence de 550 000 tonnes à 1,2 million de tonnes, « contribuant ainsi au renforcement de l'offre nationale en produits raffinés ».

EDITO

Algérie-Niger : La solidarité énergétique en action

Wassila. B

La réception, à Agadez, d'une importante cargaison de carburants algériens commandée par la Sonidep illustre de manière éclatante le renforcement de la coopération entre l'Algérie et le Niger. Ces 53 camions-citernes, remis aux autorités nigériennes en présence du ministre du Pétrole Hamadou Tini, ne sont pas un simple geste commercial : ils incarnent la traduction concrète d'une solidarité entre deux pays voisins que l'histoire, la géographie et les échanges humains ont depuis longtemps rapprochés.

Dans un Sahel confronté à de multiples défis, cette livraison apporte une réponse tangible aux tensions qui pèsent sur l'approvisionnement en essence et en gasoil. Elle démontre aussi que la coopération Sud-Sud, lorsqu'elle est portée par une volonté politique claire, peut produire des résultats rapides et mesurables là où les mécanismes internationaux montrent parfois leurs limites.

Cette opération s'inscrit dans la continuité des accords signés entre Sonatrach et la Sonidep, qui prévoient l'achat de produits pétroliers à des prix très favorables par rapport aux cours internationaux. Plusieurs expéditions ont déjà été réalisées, notamment pour le carburant aviation, preuve que l'engagement ne relève pas de l'effet d'annonce mais d'une dynamique durable. Le ministre nigérien a d'ailleurs exprimé sa gratitude au président Abdelmadjid Tebboune, au gouvernement algérien et au ministre des Hydrocarbures pour avoir facilité, accéléré et sécurisé la logistique de cette expédition.

C'est cela, la bonne coopération : des engagements pris, des accords signés et des résultats concrets pour les deux peuples.

Le partenariat algéro-nigérien ne se limite pas à l'urgence. Ces derniers mois, les deux pays ont lancé des projets structurants dans le domaine de l'énergie, du gazoduc transsaharien à l'exploitation conjointe du champ pétrolier de Kafra. L'Algérie mène également des actions ponctuelles : intervention de techniciens de Sonatrach sur un incide*nt à Agadem, modernisation par Alnaft de la banque de données du secteur pétrolier nigérien, et envoi d'unités de l'ANP pour protéger les investissements communs. Cette approche globale, qui combine sécurisation, transfert d'expertise et investissements de long terme, dessine les contours d'un voisinage stratégique assumé. Elle témoigne d'une compréhension lucide des interdépendances régionales : la sécurité énergétique du Niger et la sécurité économique de l'Algérie sont désormais liées, et nul ne peut prétendre les traiter séparément.

Comme l'a si bien résumé le ministre Hamadou Tini, « notre voisinage doit être une force, notre coopération un instrument du développement et notre solidarité une réponse concrète aux défis que nous partageons ». Les camions accueillis à Agadez sont bien plus qu'une cargaison de carburant : ils sont le symbole d'une relation fondée sur la confiance et l'intérêt mutuel, à l'heure où le Sahel cherche des réponses endogènes à ses fragilités. Puissent ces actions successives inspirer d'autres partenariats régionaux, car la stabilité et la prospérité de notre voisinage immédiat sont le meilleur rempart contre l'instabilité.

CRIMES CONTRE LES JOURNALISTES

L'ONU exige la fin de l'impunité



Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a appelé, lundi, à mettre fin à l'impunité des crimes commis contre les journalistes à travers le monde, soulignant que les attaques visant les professionnels des médias font de l'ensemble de la société une victime.

"A travers le monde, les journalistes continuent de payer un prix exorbitant pour dire la vérité", a déclaré M. Guterres dans son message à l'occasion de la Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre les journalistes, célébrée le 2 novembre de chaque année.

"Lorsque les journalistes sont ciblés et que leur travail de reportage est étouffé, cela fait de nous tous des victimes", a-t-il affirmé, appelant à la justice pour les journalistes victimes de violences et d'assassinats dans l'exercice de leur profession.

Le secrétaire général de l'ONU a fait état d'au moins 34 journalistes ayant payé de leur vie leur travail au cours de l'année écoulée, soulignant que six assassinats sur sept restent impunis et que ce taux approche les 100 % dans les zones de conflit.

Qualifiant cette situation d'atteinte grave aux victimes, à leurs proches et à l'ensemble des citoyens qui dépendent du travail des journalistes pour être informés, M. Guterres a affirmé que "ce scandale doit cesser", appelant à enquêter sur chaque affaire, à poursuivre les responsables et à mettre un terme aux attaques en ligne visant les professionnels des médias. Il a toutefois relevé des avancées depuis le lancement, en 2012, du Plan d'action des Nations unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité, précisant que le taux d'impunité dans les pays ne connaissant pas de conflit armé est passé de 94% à 77%.

De son côté, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a dressé un constat préoccupant dans son rapport 2026 sur la sécurité des journalistes et le danger de l'impunité.

Le rapport, publié tous les deux ans, dénombre 189 journalistes, professionnels des médias et créateurs de contenu sur les réseaux sociaux exerçant une activité journalistique tués en 2024 et 2025, dont 14 femmes.

Le taux mondial d'impunité pour les assassinats de journalistes a, pour sa part, atteint 86 %, enregistrant ainsi sa première hausse depuis le début du suivi de cet indicateur par l'UNESCO en 2012.

Placée cette année sous le thème "Les menaces évoluent. L'impunité persiste", la Journée internationale met l'accent sur la transformation des formes de violence visant les journalistes, notamment avec le recours aux nouvelles technologies et aux drones dans les zones de conflit, tandis que les auteurs de ces crimes échappent encore largement à la justice.

PRISONNIERS PALESTINIENS

La Ligue arabe réclame une enquête sur les crimes sionistes

La Ligue arabe a appelé dimanche à la mise en place d'une enquête internationale indépendante sur les crimes commis à l'encontre de prisonniers palestiniens originaires de la bande de Ghaza détenus à la prison sioniste de "Ramla". Dans un communiqué, l'organisation a indiqué que plusieurs détenus de la section "Rakevet" de la prison avaient subi des blessures et des brûlures à la suite d'actes répétés de répression et de mauvais traitements. Elle a demandé que le Comité international de la Croix-Rouge et des organismes de surveillance indépendants se voient accorder un accès sans restriction à la prison, et a exigé que les détenus blessés reçoivent des soins médicaux ainsi que la libération immédiate des prisonniers malades et blessés.

La Ligue arabe a déclaré que les abus constituaient une violation du droit international humanitaire et des "crimes contre l'humanité" devant faire l'objet de poursuites. Elle a exhorté la communauté internationale et les organes onusiens à prendre des mesures pour protéger les prisonniers palestiniens et mettre fin à l'impunité. Le Bureau d'information des prisonniers palestiniens a rapporté que les détenus de Ghaza incarcérés dans la section "Rakevet" avaient été victimes d'agressions répétées, notamment de coups de matraque, de gaz lacrymogène et de



spray au poivre, de balles en caoutchouc et de grenades assourdissantes. Selon un autre rapport de ce bureau publié le 24 octobre, entre 9.350 et 9.400 prisonniers et détenus palestiniens étaient incarcérés dans les prisons sionistes en octobre 2026.

BANGLADESH

La colère des travailleurs du textile persiste

La police bangladaise est intervenue lundi dans la capitale Dacca pour disperser des milliers d'ouvriers du textile qui manifestent depuis plusieurs jours pour obtenir le doublement de leur salaire minimum.

Le secteur textile du Bangladesh, deuxième exportateur mondial de vêtements, constitue la colonne vertébrale de son économie: il emploie des millions de personnes et génère l'essentiel des recettes de devises du pays.

Depuis la semaine dernière, ses ouvriers sont mobilisés, notamment dans les usines de la capitale, pour obtenir une hausse de leurs rémunérations, sur fond



de forte inflation - plus de 8% en rythme annuel en septembre - et de crise énergétique mondiale.

Dimanche, le gouvernement a mis en place un comité chargé de renégocier leurs salaires.

Le salaire moyen des ouvriers du textile est estimé actuellement à 13.000 takas (94 euros) par mois, selon Kalpona Akhter, du Centre bangladais de solidarité avec les travailleurs.

Les milliers d'usines réparties à travers le Bangladesh produisent des vêtements, notamment des T-shirts, des jeans et des pulls, pour les grandes enseignes de distribution en Europe et aux Etats-Unis.

FRANCE

Les blocages de lycées se multiplient



La contestation se poursuit en France et gagne de l'ampleur avec la reprise lundi des blocages de lycées dans plusieurs villes, avant une nouvelle journée d'action annoncée mardi et une grève interprofessionnelle prévue jeudi, sur fond de mécontentement grandissant à l'égard des réponses gouvernementales et de la dégradation du climat économique et social dans le pays.

A Paris, Toulouse et Marseille notamment, plusieurs établissements ont été bloqués dès les premières heures de la reprise des cours, après les vacances d'automne, tandis que des rassemblements et des assemblées générales étaient organisés dans certaines universités. A Toulouse, l'Union syndicale lycéenne (USL) a annoncé des blocages dans plus d'une quinzaine d'établissements, sur près d'une trentaine, selon ses représentants. Des blocages ont également été signalés devant les lycées Ozenne, Berthelot, Saint-Sernin, des Arènes, Bellevue et Joséphine-Baker, selon des médias locaux.

Dans la région parisienne, des mobilisations ont également été signalées devant plusieurs établissements, dont le lycée Hélène-Boucher, tandis que des actions étaient en cours à Marseille.

Cette reprise des actions intervient après plus de six semaines de contestation, initialement déclenchée par les lycéens et les étudiants autour du manque de moyens dans l'éducation, des difficultés de remplacement des enseignants absents, des conditions d'études et des critiques du système Parcoursup.

L'Union syndicale lycéenne, l'Union étudiante et l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) appellent ainsi à poursuivre les blocages des établissements scolaires et universitaires mardi et jeudi. Une manifestation étudiante est également prévue mardi à Paris, tandis que plusieurs organisations de jeunesse entendent rejoindre la mobilisation interprofessionnelle annoncée jeudi.

Cette nouvelle mobilisation s'inscrit dans un mouvement de contestation plus large, dont les revendications se sont progressivement étendues aux salaires, au pouvoir d'achat, à l'emploi et aux services publics. Les organisations syndicales appellent à une journée nationale de grève et de manifestations jeudi, dans un contexte de mécontentement qui touche désormais différents secteurs de la société française.

JOJ-2026/JUDO

Dounia Berhoual dans le dernier carré à Dakar



La judokate algérienne Dounia Berhoual s'est qualifiée pour les demi-finales des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) à Dakar, après sa victoire éclatante en quart de finale face à son homologue tunisienne, Benslimane Ranim (10-0).

L'Algérienne a survolé les premiers tours de la compétition. En huitième de finale, elle s'est imposée par Ippon face à la représentante du Malawi, Mtukula Happiness.

Elle a ensuite confirmé sa supériorité en quart de finale en dominant nettement la championne tunisienne sur le score de 10 à 0.

En demi-finale, Dounia Berhoual affrontera la championne indienne, Darjada Khushbu Rajakbhai, avec l'ambition de décrocher une place en finale et de viser l'or olympique.

L'Algérie est engagée avec une délégation totale de 41 athlètes à ces Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) Dakar 2026.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE LOW-KICK

Oran domine les catégories masculines

La Ligue d'Oran s'est adjugé le titre du championnat d'Algérie de Low-kick toutes catégories garçons, clôturé dimanche soir à la salle omnisports Hachemi-Hantaz, dans la commune d'Aïn El-Turck (Oran), en présence d'un nombreux public venu assister aux finales.

La Ligue d'Oran a terminé à la première place au classement général avec un total de 19 médailles (7 or, 5 argent et 7 bronze), confirmant ainsi la bonne prestation des clubs de la wilaya dans cette compétition.

La deuxième place est revenue à la Ligue de Constantine avec 11 médailles (6 or, 4 argent et 1 bronze), devant la Ligue d'Alger, qui a complété le podium avec 13 médailles (4 or, 3 argent et 6 bronze).

Le président de la commission des arbitres, Rahim Dermeche, s'est déclaré satisfait des prestations des participants, estimant que le niveau technique affiché était " très appréciable et encourageant".

Sur le plan organisationnel, les spécialistes présents à Oran ont également salué les conditions de déroulement de cette compétition, estimant que la Ligue d'Oran avait relevé le défi en respectant les normes internationales de la Fédération mondiale des organisations de kick-boxing (WAKO). Organisée durant trois jours par la Fédération algérienne de full-contact, de kick-boxing et des disciplines assimilées, en collaboration avec la Ligue de wilaya d'Oran de kick-boxing et la Direction de la jeunesse et des sports (DJS), cette manifestation sportive s'inscrit dans le cadre des festivités marquant le 72e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution de libération nationale.

Elle a regroupé 650 athlètes des catégories cadets, juniors et seniors garçons, représentant 35 ligues de wilaya du pays.

Les lauréats ont été récompensés par des trophées et des médailles lors de la cérémonie de clôture, en présence de membres de la Fédération algérienne de full-contact, de kick-boxing et des disciplines assimilées, ainsi que de représentants de la DJS d'Oran. Le Low-kick est une technique de base en kick-boxing, en muay thaï, en K-1 et en MMA, où les coups de pied bas sont autorisés, contrairement au Full-Contact où les coups ne sont permis qu'au-dessus de la ceinture. La technique consiste à pivoter sur le pied d'appui en tournant fortement les hanches, et frapper avec le tibia (la partie basse du tibia, jamais le pied ou le coude-pied) dans un mouvement circulaire, un peu comme un coup de fouet.

VOLLEY-BALL FÉMININ

Le WA Tlemcen et l'United Ben Aknoun unissent leurs forces

Le Widad Amel Tlemcen (WAT) et l'United Ben Aknoun de volley-ball ont conclu un partenariat sportif portant sur la catégorie seniors dames, en prévision de la saison 2026-2027, ont annoncé, lundi, les deux clubs dans un communiqué conjoint.

Dans le cadre de cet accord, la section féminine du WAT évoluera sous les couleurs de l'United Ben Aknoun en Super Division, avec une gestion et un pilotage assurés conjointement par les deux formations. Créée il y a quelques années, l'équipe féminine du WAT évoluait en Division 2 lors de la saison écoulée.

Ce partenariat lui offre ainsi une nouvelle perspective sportive, à travers un projet commun visant à développer le volley-ball féminin et à renforcer sa présence au plus haut niveau national.

Les deux clubs ont souligné que cette collaboration repose sur la complémentarité, l'engagement et la recherche de la performance.



SUPERCOUPE

L'Olympique Akbou (U20) et le CRB (U15) à l'honneur

L'Olympique Akbou (U20) et le CR Belouizdad (U15) ont remporté la Supercoupe d'Algérie 2026 de football de leurs catégories respectives, à l'issue des finales retours disputées dimanche, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF).

Dans la catégorie des moins de 20 ans (U20), l'Olympique Akbou a réitéré son succès du match aller (1-0) en s'imposant sur la pelouse de l'ES Sétif par 3 buts à 2. Les Akbouciens s'adjugent le trophée sur un score cumulé de 4 à 2 sur l'ensemble des deux manches.

Chez les U15, le CR Belouizdad a décroché le titre malgré sa défaite (1-0) face au Paradou AC au stade du 20 Août 1955 d'Alger. Fort de sa victoire 2-0 lors du match aller, le CRB l'emporte au résultat cumulé (2-1).

La FAF a adressé ses félicitations aux deux clubs sacrés ainsi qu'aux finalistes pour leur parcours.

LIGUE 2

L'ASM Oran se sépare de Driss Betayeb



La direction de l'ASM Oran a décidé de mettre fin aux fonctions de son entraîneur principal, Driss Betayeb, en procédant à la résiliation de son contrat à l'amiable, a annoncé lundi le club de Ligue 2 de football (Gr. Centre-Ouest) dans un communiqué.

Cette décision intervient à la suite d'une série de résultats qui n'ont pas été à la hauteur des attentes de la direction et des supporters de la formation de M'dina J'dida, précise la même source.

Arrivé à l'ASMO au milieu de la saison dernière, Betayeb avait réussi à hisser l'équipe dans la partie haute du classement, avant de manquer, lors de la dernière journée, la qualification aux play-offs d'accession en Ligue 1.

Cette saison, l'ASMO occupe la 7e place au classement avec 12 points après huit journées, enregistrant trois victoires, trois matchs nuls et deux défaites.

Ambitionnant de retrouver l'élite du football national, que le club a quittée depuis près de onze ans, la formation oranaise devra désormais trouver un nouvel entraîneur pour relancer sa saison et poursuivre son objectif d'accession.

Dans son communiqué, la direction a réaffirmé sa volonté de remettre l'équipe sur la bonne voie et de répondre aux aspirations de ses supporters.

Turf

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
N° 3738 Mardi 03 Novembre 2026

Hippodrome Antar Ibn Cheddad d'Es-Sénia

Journée N° 218

Par **Zeggai Abdelkader**

TURF

Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

Départ de la première course à 16h - Prix: Ibni - Pur-Sang arabe
Distance : 1.300 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES		CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
MO. CHADLY	1	GIGA TUNE	D. MABROUK	57	9	PROPRIETAIRE
ABD. GHANEM	2	MOURTADJEL	N. MANSOUR	57	8	KH. HARZELLI
L. BOUDJEMAA	3	ESPION DU PAON (0)	M. DOUDARI	56	12	KH. HARZELLI
AEK. MESLOUKH	4	AL HOULM	JJ/ Y. BELBIA	55	11	PROPRIETAIRE
MO. CHADLY	5	ALI DU PAON	T. ALI OUAR	54	2	PROPRIETAIRE
H. METIDJI	6	CHIHAB D'HEM	CH. CHAABANE	53	1	PROPRIETAIRE
L. BOUDJEMAA	7	IRWAN	A. YAHIAOUI	53	5	AB. GASMI
ABD. GHANEM	8	MERBOUH AL ADIAT	H. METIR	53	4	H. METIR
ABD. GHANEM	9	KIRMIRA	MA. AIDA	51	6	AB. GASMI
ABD. GHANEM	10	NAGOR	AP/ F. BOUBEKEUR	50.5	7	AB. GASMI
A. BELAID	11	EL QUASSID D'HEM	AP/ IB. BIZ	50.5	3	AB. GASMI
L. BOUDJEMAA	12	BIBARS	AP/ S. KACIMI	50	10	KH. HARZELLI

1 - GIGA TUNE

D. MABROUK 57 kg
02-09-2025 1.300 m 4ème
AB. BOULESBAA 53 kg 13 pts
03-11-2025 1.400 m 4ème
T. ALI OUAR 53 kg 12 pts
01-12-2025 1.100 m 1ère T.N.C
T. ALI OUAR 55 kg 12 pts
06-01-2026 1.300 m 4ème
AB. BOULESBAA 55 kg 12 pts
03-03-2026 1.300 m 3ème
T. ALI OUAR 54 kg 12 pts
Elle aura une chance logique pour participer activement à l'arrivée.
Conclusion : Une priorité.

4 - AL HOULM

JJ/ Y. BELBIA 55 kg
15-02-2024 1.400 m arrêté
JJ/ N. MANSOUR 52 kg 12 pts
18-04-2024 1.200 m retiré
JJ/ N. MANSOUR 53 kg 12 pts
26-09-2024 1.300 m 13ème
JJ/ K. MEKRELOUFI 55 kg 14 pts
04-11-2024 1.000 m 11ème
H. METIR 53 kg 13 pts
09-12-2024 1.200 m 10ème
JJ/ Y. BELBIA 54,5 kg 13 pts
Le changement de monte ne lui convient pas dans cette épreuve.
Conclusion : A revoir.

2 - MOURTADJEL

N. MANSOUR 57 kg
03-11-2025 1.400 m 8ème
AP/ Y. CHELLAL 52,5 kg 12 pts
01-12-2025 1.100 m 5ème
A. YAHIAOUI 54 kg 12 pts
08-12-2025 1.300 m 6ème
AB. AIDA 55 kg 14 pts
06-01-2026 1.300 m 9ème
AP/ Y. BELBIA 51,5 kg 12 pts
03-02-2026 1.100 m 4ème
T. ALI OUAR 54 kg 12 pts
La monte de Mansour pourrait bien influencer ses chances.
Conclusion : A revoir.

5 - ALI DU PAON

T. ALI OUAR 54 kg
02-09-2025 1.300 m 7ème
B. BENSAID 55 kg 13 pts
06-10-2025 1.000 m 3ème
AB. BOULESBAA 54 kg 12 pts
01-12-2025 1.100 m 2ème
JJ/ D. MABROUK 56 kg 12 pts
06-01-2026 1.300 m 2ème
JJ/ D. MABROUK 55 kg 12 pts
03-03-2026 1.300 m 5ème
A. HAMIDI 56 kg 12 pts
Il demeure compétitif pour un accessit dans ce parcours.
Conclusion : Une priorité.

3 - ESPION DU PAON

M. DOUDARI 56 kg
09-12-2024 1.200 m 8ème
A. YAHIAOUI 53 kg 13 pts
06-01-2025 1.400 m 7ème
A. YAHIAOUI 53 kg 14 pts
03-02-2025 1.200 m 7ème
AP/ Y. CHELLAL 50 kg 12 pts
06-01-2026 1.300 m 11ème
H. METIR 53 kg 12 pts
03-03-2026 1.300 m 10ème
H. METIR 53 kg 12 pts
Il est difficile de le retenir à cause de ses derniers échecs.
Conclusion : A revoir.

6 - CHIHAB D'HEM

CH. CHAABANE 53 kg
08-05-2021 1.300 m 6ème
AZ. ATHMANA 54 kg 15 pts
08-03-2022 1.400 m tombé
H. BELMORSELI 54 kg 13 pts
12-03-2022 1.200 m 15ème
M. BELMORSELI 54 kg 18 pts
13-08-2022 1.300 m 11ème
HO. EL FERTAS 53 kg 13 pts
20-09-2022 1.400 m 11ème
HA. EL FERTAS 53 kg 12 pts
A retenir en possibilité malgré son manque de compétition.
Conclusion : Une possibilité.

7 - IRWAN

A. YAHIAOUI 53 kg
06-10-2025 1.000 m 5ème
MD. ASLI 53 kg 12 pts
01-12-2025 1.100 m 3ème
AP/ Y. CHELLAL 51,5 kg 12 pts
06-01-2026 1.300 m 5ème
JJ/ KH. BENKHATTOU 54 kg 12 pts
03-02-2026 1.100 m 2ème
AP/ Y. CHELLAL 53,5 kg 12 pts
03-03-2026 1.300 m 7ème
AB. BOULESBAA 55 kg 12 pts
Il aura une chance logique pour négocier une place honorable.
Conclusion : Une priorité.

9 - KIRMIRA

MA. AIDA 51 kg
09-08-2025 1.400 m 10ème
A. YAHIAOUI 54 kg 12 pts
02-09-2025 1.300 m 2ème
A. YAHIAOUI 53 kg 13 pts
21-10-2025 1.500 m 5ème
T. LAZREG 54 kg 12 pts
03-11-2025 1.400 m 2ème
T. LAZREG 54 kg 12 pts
06-01-2026 1.300 m 1ère T.N.C
JJ/ MA. AIDA 52,5 kg 12 pts
Elle aura une chance logique pour jouer les premiers rôles.
Conclusion : Une priorité.

11 - EL QUASSID D'HEM

AP/ IB. BIZ 50,5 kg
12-07-2025 1.200 m 3ème
W. HAMOUL 54 kg 12 pts
22-07-2025 1.200 m 12ème
W. HAMOUL 54 kg 12 pts
06-10-2025 1.000 m 2ème
M. DOUDARI 57 kg 12 pts
06-01-2026 1.300 m 10ème
N. MANSOUR 55 kg 12 pts
03-02-2026 1.100 m 7ème
B. BENSAID 57 kg 12 pts
Il demeure compétitif pour un accessit sous les ordres de Biz.
Conclusion : Une priorité.

8 - MERBOUH AL ADIAT

H. METIR 53 kg
06-10-2025 1.000 m 11ème
N. MANSOUR 52,5 kg 12 pts
03-11-2025 1.400 m 11ème
H. METIR 53 kg 12 pts
01-12-2025 1.100 m 11ème
H. METIR 53 kg 12 pts
03-02-2026 1.100 m 9ème
JJ/ MA. AIDA 53 kg 12 pts
03-03-2026 1.300 m 9ème
JJ/ Y. BELBIA 53 kg 12 pts
Ses dernières tentatives ne plaident pas en sa faveur.
Conclusion : A revoir.

10 - NAGOR

AP/ F. BOUBEKEUR 50,5 kg
15-08-2025 1.100 m 2ème
AL. TIAR 57 kg 15 pts
27-08-2025 1.300 m 3ème
AL. TIAR 57 kg 14 pts
21-10-2025 1.500 m arrêté
AZ. ATHMANA 56 kg 12 pts
03-11-2025 1.400 m 7ème
JJ/ Y. MOUISSI 56,5 kg 12 pts
06-01-2026 1.300 m 6ème
B. BENSAID 58 kg 12 pts
Le parcours du jour lui convient pour effacer ses derniers échecs.
Conclusion : Une priorité.

12 - BIBARS

AP/ S. KACIMI 50 kg
12-07-2025 1.200 m 10ème
C. BOUSSAA 54 kg 12 pts
22-07-2025 1.200 m 10ème
K. BAGHDAD 55 kg 12 pts
02-09-2025 1.300 m 9ème
JJ/ Y. BELBIA 53 kg 13 pts
06-10-2025 1.000 m 7ème
B. BENSAID 55 kg 12 pts
03-11-2025 1.400 m 10ème
N. MANSOUR 54 kg 12 pts
Il aura une chance pour prétendre à un accessit sur 1.300m.
Conclusion : Une possibilité.

PRONOSTICS

PARI QUARTE	PARI QUINTE
9 - 1 - 5 - 7 - 11 - 10	9 - 1 - 5 - 7 - 11 - 10
Possibilités: 6 - 12	Possibilités: 6 - 12
Champ F : 9 - 1 - 5 - X	Champ F : 9 - 1 - 5 - 7 - X
Champ F : 9 - 1 - X - 11	Champ F : 9 - 1 - 5 - X - 11
Champ D : 9 - 1 - X - X	Champ D : 9 - 1 - 5 - X - X
9 - 1 - 7 - 5 - 11 - 10	9 - 1 - 7 - 5 - 11 - 10 - 6



Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome du Caroubier
Lundi 02/11/2026

Paris QUARTE-QUINTE
4 - 1 - 5 - 3 - 8
QUARTE/ G: 150 DA P: 15 DA
QUINTE/ G: 100 DA P: 15 DA